



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 20 mars 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 mars 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Madame Nathalie KOENDERS Monsieur François DESEILLE Madame Christine MARTIN Monsieur Pierre PRIBETICH Madame Sladana ZIVKOVIC Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Claire TOMASELLI Monsieur Antoine HOAREAU Madame Nuray AKPINAR-**ISTIQUAM** Monsieur Franck LEHENOFF Madame Dominique MARTIN-**GENDRE** Monsieur Christophe BERTHIER Madame Nadioua BELHADEF Monsieur Marien LOVICHI Madame Kildine BATAILLE Madame Delphine BLAYA Monsieur Christophe AVENA Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Joël MEKHANTAR Monsieur Denis HAMEAU Monsieur Jean-Philippe MOREL Madame Océane CHARRET-**GODARD** Madame Marie-Odile CHOLLET Monsieur Jean-Paul DURAND Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur Georges MEZUI Monsieur Massar N'DIAYE Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Vincent TESTORI Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Jean-François **COURGEY** Monsieur Bassir AMIRI Madame Mélanie BALSON Madame Catherine DU TERTRE Madame Nora EL MESDADI Monsieur David HAEGY Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Ludmila MONTEIRO Madame Laurence GERBET Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Caroline **JACQUEMARD** Monsieur Bruno DAVID Monsieur Stéphane CHEVALIER Monsieur Laurent **BOURGUIGNAT** Monsieur Axel SIBERT Madame Catherine HERVIEU Monsieur Patrice CHATEAU Madame Stéphanie MODDE Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Fabien ROBERT Monsieur Olivier MULLER Monsieur Henri-Bénigne DE **VREGILLE** Madame Elizabeth REVEL Monsieur Philippe THIRION

Membres absents:

Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

VD20230320 36 N°36 - 1/2

OBJET: CULTURE

Festival international « Les écrans de l'aventure » - Edition 2023 - Convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace

Le festival du film d'aventures international « Les écrans de l'aventure », a lieu chaque année à Dijon. Il récompense les meilleures productions audiovisuelles françaises et internationales.

Ce festival grand public, qui a enregistré en 2022 pour la 31ème édition, plus de 17 000 entrées, se déroulera du 10 au 15 octobre 2023, dans les salles des complexes cinématographiques l'Olympia et le Darcy. Le public accueilli est composé de professionnels de l'image, de passionnés d'exploration, d'aventures, de voyages et de découvertes. Une vingtaine de films et 5 livres pré-sélectionnés seront en compétition.

Cette année, le festival va accentuer sa programmation hors les murs avec une soirée à thème, des séances dans les quartiers de la Ville pour les scolaires et la mise en place d'ateliers divers dans l'espace public notamment au jardin Darcy.

L'organisation de cette manifestation repose sur un conventionnement renouvelable chaque année. Il convient donc de signer une nouvelle convention avec la Guilde Européenne du Raid, ainsi que la société exploitante des salles de cinéma l'Olympia et le Darcy, précisant les nouvelles modalités d'organisation du festival.

Comme chaque année, la participation de la Ville prendra la forme d'une subvention de 94 500 € à la Guilde Européenne du Raid, incluant 3 000 € dédiés au prix de la Toison d'Or. La Ville prendra par ailleurs en charge une partie de la logistique du festival.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le projet de convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace pour l'organisation de l'édition 2023 du festival international « Les écrans de l'aventure », annexé au rapport, et autoriser Monsieur le Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- d'accorder une subvention de 94 500 € à la Guilde Européenne du Raid pour l'organisation de la manifestation et les frais de promotion du festival ;

SCRUTIN POUR: 59 ABSTENTION: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

DONT 3 PROCURATION(S)

La secrétaire, Le Maire,

Madame MONTEIRO Monsieur REBSAMEN

VD20230320_36 N°36 - 2/2